COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 17 novembre 2021

Lieu: Salle polyvalente

Ouverture de séance : 18 H 15

Présents à la séance : Mesdames Régine GONSOLIN, Rollande BERMOND, Audrey D'HEILLY, Mathilde GIROUD, Claire NUSBAUM Messieurs, Denis LATIL, Damien MORETTI, Olivier STRENS, et Alain D'HEILLY.

Procuration:

Absent excusé:

Absent à la séance : Monsieur Johan EYRAUD

Secrétaire de séance :

Ordre du jour :

Désignation d'un secrétaire de séance.

Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 1 septembre 2021.

DELIBERATIONS:

- Frais de scolarité école GAP.
- Vente parcelles B 320 et B 319.
- Motion de la Fédération nationale des communes Forestières.
- D.M. annulation titre.
- D.M. amortissement budget eau et assainissement.

INFORMATION

- Etat des travaux.
- ♣ Noël des enfants.
- Présent Noël des anciens.

Questions diverses:

Le Maire propose à l'assemblée l'ajout de 2 délibérations :

- ♣ Avis du C.M. sur le projet de pacte de gouvernance de la CCSB.
- Affectation logement « B » Mairie.

Vote:

Désignation d'un secrétaire de séance : Rollande BERMOND

Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 1 septembre 2021.

Vote: unanimité

DELIBERATIONS:

Frais de scolarité école GAP.

Le Maire expose avoir reçu de la ville de Gap un avis des sommes à payer le 01 octobre 2021 pour les frais de scolarisation 2020/2021 d'un montant de 525,00€.

Le Maire propose de mandater la somme de 525,00€

Vote : unanimité

♣ Vente parcelles B 320 et 319.

Le Maire expose avoir reçu Monsieur Jérôme PARA et Madame Karine LEGRAND qui nous ont fait part de l'achat de la parcelle B n° 317 et B n°318 afin d'y construire une maison. La largeur de cette parcelle n'étant pas suffisante, une demande d'acquisition des parcelles B n° 320 et B n° 319. Le Maire propose 32 800,00€ pour les parcelles B n° 320 et B n°319.

Vote: unanimité

Motion de la Fédération nationale des communes Forestières.

Le Maire donne lecture de la motion de la fédération nationale des Communes Forectière.

Le Maire propose d'adopter cette motion.

Vote : unanimité

D.M. annulation titre.

Le Maire explique à l'assemblée que Madame ZEOUGA bénéficiée d'un titre pour les coupes affouagères. Cette coupe affouagère a été donnée à Madame MATHIEU Marion suite à la rédaction d'un titre de paiement est réglée à ce jour.

Le Maire propose d'annuler le titre de Madame ZEOUGA.

Vote : unanimité

D.M. amortissement budget eau et assainissement.

Le Maire explique à l'assemblée de rééquilibrer les amortissements au budget de l'eau et l'assainissement :

Article 281531 + 0,48 cts

Article 1641 (opération 14) – 0,48 cts.

Vote : unanimité

Compte rendu du Conseil Municipal du 17 novembre 2021

Avis du C.M. sur le projet de pacte de gouvernance de la CCSB.

Le Maire donne lecture du projet de délibération concernant le pacte de gouvernance de la CCSB :

- Adapter la gouvernance au changement d'échelle
- Adapter la gouvernance au caractère rural du territoire
- Adapter la gouvernance au mode de désignation des Conseillers Communautaires
- Améliorer l'information des élus
- Améliorer la mise en débat
- Améliorer les conditions d'expression des divergences

Le Maire propose d'émettre un avis favorable au pacte de gouvernance proposé par la CCSB.

Vote : unanimité

Le Maire fait part à l'assemblée des différentes demandes reçues à ce jour.

Trois personnes correspondraient:

Madame Louise Andréa MATSIMA, madame Floriane DUPIRE et monsieur Jean Marc KELLER.

Contact va être pris afin de savoir si les demandes sont toujours d'actualité.

Le Maire propose d'affecter le logement en fonction des réponses et le début de la location en fonction des travaux immeuble Marcel Plazy.

Vote : unanimité

INFORMATION

Etat des travaux.

Les trous sur la voirie et les plaques de rues : un doodle sera transmis aux habitants avec une réponse avant le mardi 23 vendredi 2021 pour le vendredi 26 ou le samedi 27 novembre 2021. Immeuble Marcel PLAZY : le maître d'œuvre décline sa responsabilité et nous balade depuis 7 mois sans aucune avancée. Une demande de devis va être demandée aux plombiers locaux et se retourner vers la garantie décennale des entreprises.

Une lettre explicative sera transmise aux locataires.

Le pont de Maraize :

Des devis sont demandés aux entreprises de maçonnerie et ferronnerie. Les travaux ne devraient pas excéder 39 000,00€.

Compte rendu du Conseil Municipal du 17 novembre 2021

Le toit de la bibliothèque :

Les tuiles sont poreuses et nous constatons des fuites à l'intérieur du bâtiment. Des devis de réfection de la toiture vont être demandés, une bâche protectrice sera posée afin de protéger le bâtiment.

Noël des enfants.

Il se ferait le 11 décembre 2021 à 14h00. Dans un premier temps, confection de décorations de Noël pour mettre sur le sapin et/ou la place, projection d'un film et goûter. Les bons d'achat, comme l'an dernier ont été retenus.

Présent Noël des anciens.
Des demandes de devis pour des colis sont en cours.
Les avis seront arrêtés la semaine prochaine.

Questions diverses:

Le Maire clos la séance à 20 H 30 .

Le Maire Alain D'HEILLY